

SOMMAIRE

P.1: •Édito

P.4:

P.2 et 3 : •Ça déborde, histoire de

poubelles

• Recette pour mettre en place un composteur dans votre immeuble

 Prévenir et réduire les déchets : sommes nous

prêts?

 Des événements qui produisent des déchets

Brèves

juin 2019 - N° 26 Photos : Comité de quartier

LE MEILLEUR DECHET EST CELUI QUE L'ON NE PRODUIT PAS !

Ce slogan déjà ancien, paraît plein de bon sens pour chacun d'entre nous.

Et pourtant ...

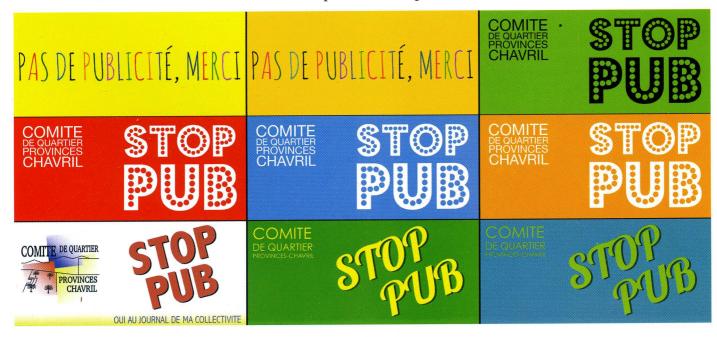
Dans nos pays développés où la collecte des déchets est prise en charge par la collectivité, ce qui n'est pas le cas dans nombre d'autres régions du globe, la dernière grève des éboueurs a bien montré que nos poubelles débordent. Même si beaucoup d'entre nous sont attentifs à bien jeter et trier, nous avons tous en tête des images de déchets dans la rue, dans de jolis coins de nature, en bord de mer sans oublier les immenses nappes qui dérivent sur tous les océans du globe...

Si la gestion des déchets est bien sûr très importante dans la vie quotidienne de chacun, c'est surtout leur réduction qui est devenue un enjeu primordial pour l'ensemble de la collectivité humaine. On ne peut pas nier l'aspect pratique voire la nécessité des emballages pour certains produits. Cependant on ne peut nier non plus que plus la consommation augmente, plus la quantité de déchets est importante. Cette fuite en avant de la consommation outre les déchets qu'elle génère entraine aussi un gaspillage des matières premières et la raréfaction des ressources naturelles dont nous disposons. Notre responsabilité individuelle de consommateur est donc engagée.

Des actes quotidiens simples sont

réalisables, suivre les consignes de tri pour permettre le recyclage des emballages, inciter sa copropriété à se lancer dans le compostage des déchets de fruits et légumes, porter en recyclerie-ressourcerie les objets qui ne sont plus utiles, faire réparer si c'est possible... Mais nous pouvons aussi éviter d'acheter des produits avec suremballage, limiter la consommation de boissons en bouteilles plastiques, faire le choix de ne pas surconsommer en plaçant une étiquette Stop Pub pour limiter ce gaspillage énorme qu'est la publicité distribuée dans les boîtes aux lettres...

Ce n'est que par l'action simultanée des consommateurs, des entreprises productrices et des pouvoirs publics que nous pourrons arriver à tendre vers le zéro déchet!



Ça déborde ! Histoire de nos poubelles

Face à l'accumulation malsaine des détritus sur les trottoirs parisiens le préfet Poubelle prend un décret en novembre 1883 rendant obligatoire le dépôt des ordures ménagères dans des récipients spéciaux munis d'un couvercle.

L'idée de tri était déjà présente puisque les coquilles d'huitres et la vaisselle cassée n'étaient pas acceptées. Les chiffonniers pouvaient faire de la récupération « sans répartir le contenu sur la chaussée »

Très rapidement les récipients utilisés prirent le nom de « poubelle ».

Dès le début du 20eme siècle les vide-ordures font leur apparition dans les immeubles, considérés alors comme un élément de confort

A partir des années 1960 la mise sur le marché de produits en plastique jetables multiplie par 10 la quantité de déchets ménagers

Aujourd'hui c'est 1Kg de déchets par personne et par jour qui sont à évacuer.

Que deviennent ces déchets?

- Une partie est déposée dans les poubelles de tri en vue de recyclage (cartons, plastiques, canettes alu etc)
- Le verre est collecté séparément
- Les déchets verts peuvent être mis en composts, mais cette pratique est encore très minoritaire.

Au final ce sont 80% de nos ordures qui sont incinérées ou mis en décharge.

Dans les deux cas les effets sur l'environnement restent conséquents, production de résidus gazeux toxiques :dioxine, oxydes d'azote et de souffre produits par les incinérateurs, utilisation de vastes terrains pour l'enfouissement avec des risques continus de pollution des nappes phréatiques (même s'il y a eu des progrès)





Que pouvons-nous faire à titre individuel ?

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ! Facile à dire mais comment faire dans le concret ?

Nous avons presque toutes et tous ac-

quis des réflexes d'achats conduisant à se focaliser sur la destination du produit « j'ai besoin de jambon en tranche » j'achète alors soit en fonction du prix, soit en fonction des additifs présents, mais très peu souvent en fonction de l'emballage donc des futurs déchets (barquettes polystyrène + film plas-

Et pourquoi ne pas s'orienter vers le jambon à la coupe ?

De plus en plus de magasins proposent des produits en vrac, et la fréquentation des marchés de quartier évite l'accumulation d'emballages.

Trier, trier, trier encore...

tique + carton +...

Malgré nos efforts pour ne pas ramener à la maison trop de produits avec des suremballages, il reste quand même à faire un tri de façon constante.

L'utilisation des vide-ordures pour les immeubles qui ne les ont pas condamnés est un frein au tri car la tentation est grande de tout passer par le même tuyau!

Si l'on est encore loin du zéro déchet, chacune et chacun d'entre nous comprend bien qu'en achetant un produit on achète le consommable mais aussi l'emballage, donc un déchet que l'on souhaite oublier le plus rapidement possible.

L'enjeu est que soit pris en compte dès la conception d'un produit, son devenir en tant que déchet (recyclage, réparation possible), et ses conditions d'emballage. Nous devons toutes et tous pousser, pour que cette obligation soit faite aux industriels et inscrite dans la Loi.

PAS DE
PUBLICITÉ
MERCI

La recette pour mettre en place un composteur dans votre copropriété

par Monique POURRE du groupe d'immeuble la SALETTE / FOCH sur notre quartier.

1 / Créer un petit noyau de personnes motivées

Monique nous explique que la première étape a été de fédérer des personnes motivées. Il s'agit principalement d'informer, de sensibiliser, de faire connaître les différents principes du compostage collectif, et surtout de donner envie aux gens de s'investir, aller à la rencontre de ses voisins, mettre des petits mots, faire un sondage ... tous les moyens sont bons pour susciter l'enthousiasme autour de vous !

L'idée a germé en 2014 mais le projet ne sera définitivement adopté qu'en 2017 en Assemblée générale car il a fallu convaincre...

Et après il faut avancer, en s'informant auprès de l'association lyonnaise qui pilote ce type de réalisation et qui constitue un véritable soutien pour la réussite du projet.

Viens ensuite la prise en charge par la Métropole de Lyon avec accompagnement quand elle a validé la demande. Il reste quelques mois d'attente avant l'arrivée du matériel...

2 – Trouver le site idéal dans la copropriété et obtenir l'accord pour poser les bacs

Il s'agit de trouver un emplacement idéal pour le futur composteur, composé de 4 bacs à compost (deux bacs d'apport des déchets frais + un bac de maturation pour le compost classique uniquement + un bac de stockage de la matière sèche). Une petite place vers un espace vert à proximité de l'aire de jeux est choisie à distance des bâtiments.

Puis il faut se former et s'assurer d'être au moins 2 ou 3 personnes du groupe à posséder les connaissances nécessaires pour que le suivi soit bien réalisé.

3 - Les aspects pratiques : quelques questions à se poser avant de commencer

Que peut-on mettre dans le compost?

Des restes de fruits et légumes, épluchures, coquilles d'œuf, fleurs fanées, marc de café, thé (en sachet ou en vrac), pâtes et riz, papiers, carton, tonte et déchets verts... mais pas de viande, de poisson, de produits laitiers pour éviter les nuisances (notamment olfactives) pour le voisinage.

Puis rajouter les matières brunes (dures ou sèches), riches en carbone : feuilles mortes, branchages broyés (broyat), sciure de bois... (Stocké dans le quatrième bac). On peut en récupérer en demandant aux habitants mais aussi chez les élagueurs, les paysagistes, ceux qui entretiennent les espaces verts et auprés du service espaces verts de la commune.

L'accès au compost

Pour les composteurs de l'immeuble, l'accès est autorisé grâce à un cadenas sur chaque bac. Une fourche, une pelle, du petit matériel sont également nécessaires. Ce lieu devient un lieu de rencontre dans la collectivité.

L'utilisation du compost

Une fois prêt (4 à 6 mois), le compost doit être distribué. Il s'est réduit de deux tiers et peut être utilisé sur la copropriété. On peut aussi le donner aux habitants pour leurs balcons,

Il est important que, dès le départ, le suivi du composteur se fasse correctement, et que les bonnes pratiques soient transmises à l'ensemble du groupe, afin que le compost reste équilibré et de bonne qualité. Il doit être régulièrement aéré, retourné, et abondamment alimenté en matière sèche

4 - L'animation et la vie du composteur

Enfin, il reste à faire vivre le composteur sur le long-terme, Un planning d'entretien, une lettre d'information



tous les 2 mois, quelques rappels/informations sur les apports autorisés ou non, et tout cela dans la joie et la bonne humeur.

Tous ceux qui compostent le font plein de bonne volonté et ceci donne envie à d'autres de participer.

- 20 personnes à la création du composteur, aujourd'hui 40 personnes en seulement 1 année (sur 120 logements). C'est remarquable!

Le composteur collectif est aussi un outil pédagogique extraordinaire, puisqu'en plus de démontrer concrètement l'intérêt du recyclage de nos déchets organiques, (30 % de déchets en moins) il permet d'illustrer de manière

très visuelle le processus naturel de décomposition de la matière organique auprès des adultes et enfants ravis.

Bravo à cette belle équipe qui vient aussi de créer un jardin partagé dans cette copropriété. Le duo « composteur-jardin partagé » fonctionne parfaitement et le jardin est une bonne solution d'hébergement pour le compost.

N'hésitez pas à aller à la rencontre d'autres habitants du quartier qui s'occupent déjà de compostage (le petit Chavril, la Calmeraie) afin de discuter avec eux, et surtout de les rejoindre dans cette aventure.

Prévenir et réduire les déchets : sommes-nous prêts ?

La Métropole gère les déchets des 59 communes. Dans le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (2019-2024) de la Métropole, les objectifs sont de :

- Faire baisser de 12 % entre 2010 et 2020 la quantité de déchets ménagers, soit 100 q. par personne et par jour;
- Diviser par deux les déchets ménagers mis en décharge, d'ici 2025;
- Tendre vers 100 % de plastiques recyclés. (en 2020 toutes les catégories de plastique pourront être mises dans les bacs de tri);

Nous souhaitons vous donner des informations pour participer à cette prévention, réduction des déchets en tant que particulier, en tant que copropriété, en tant qu'association, commerçants, entreprises et évidemment au niveau communal. Chacune, chacun et surtout toutes les actions collectives permettront de réduire les gaspillages les pollutions, et les coûts.

Les actions possibles inscrites dans le plan métropolitain :

- promouvoir les achats publics durables, mutualiser les moyens et équipements entre les services et les communes;
- assurer la prévention des déchets dans les évènements et manifestations locales;

- lutter contre le gaspillage alimentaire en :
- installant des composteurs dans les structures publiques (écoles et collèges)
 - sensibilisant le grand public,
- accompagnant les restaurateurs et commerçants de proximité dans la lutte contre le gaspillage alimentaire ;
- renforcer la démarche de don alimentaire ;
- promouvoir le compostage individuel;
- mettre en place des sites de compostage partagé et, ou favoriser leur installation (copropriété Avenue Maréchal Foch et Petit Chavril);
- favoriser la création d'un service global de broyage et de récupération du broyat (possible sur la commune auprès du Service Espaces Verts);
- généraliser la gestion différenciée des espaces verts et promouvoir l'éco jardinage;
- promouvoir la réparation, le don et la mutualisation du matériel.

L'interlocuteur de proximité pour toutes ces questions doit être la commune.

Le comité de quartier est à votre écoute pour discuter de toutes les questions concernant les déchets.

STOP PUB

30 kg d'imprimés non sollicités se retrouvent dans votre boite aux lettres, par an et par foyer. Cela représente une production de papier très énergivore, qui augmente notre quantité de déchets. STOP PUB manifeste votre volonté de réduire ce gaspillage. Jusqu'à 80% de réduction possible d'après l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie)

Des évènements qui produisent des déchets

Dans notre quartier, toute l'année, ont lieu de évènements qui eux aussi produisent leur lot de déchets. Plutôt que de seulement pointer du doigt un responsable, voyons-y aussi une version agrandie de nos propres poubelles, de nos habitudes, bonnes ou mauvaises. Si ce sont les mêmes problèmes, alors les mêmes solutions peuvent peut-être s'appliquer.



Le marché place Soubeyrat montre chaque semaine que le gaspillage de chacun s'ajoute à celui du voisin, et si chaque exposant ne laisse que quelques cagettes derrière lui, c'est bien une montagne qui doit être emmenée par les services de nettoyage. Bois, carton, plastique, tout part pour l'incinérateur, avec les restes de fruits et légumes. Gaspillage alimentaire et de matériaux, comment changer ça quand on fait déjà l'effort de venir avec son panier et de limiter les sacs plastiques ? C'est l'ensemble des

pratiques (consommation, transport, distribution) qu'il faut interroger.

Les festivals et fêtes qui rythment la vie fidésienne sont autant d'occasion de réfléchir aux déchets que nous produisons collectivement. Si le «programmes locaux de prévention des déchets ménagers et assimilés» (PLPDMA) pose les objectifs de la Métropole dans la réduction des déchets, des initiatives citoyennes sont possibles, de la part des associations notamment. Aremacs (aremacs.com) sensibilise le public et accompagne les organisateurs dans la réduction de leurs déchets. Gobelets consignés, réemploi des matériaux, fin des usages uniques, les nouvelles pistes ne manquent pas autour de nous (zerodechetlyon.org).

Le Comité de Quartier fait sa part lors des évènements qu'il organise. Ce n'est pas simple, et l'effort de tous est nécessaire. Nos poubelles de tri pourraient être plus visibles, les restes de la brocante sont encore un point à améliorer. En 2019 nous devrions inaugurer les gobelets réutilisables pour le repas de la St-Jean, ce qui réduira le volume de nos déchets, et évitera l'achat de centaines de verres jetables chaque année.



FEU DE LA St JEAN SAMEDI 29 JUIN

Le comité organise sa traditionnelle fête de la St Jean le samedi 29 JUIN sur la place St LUC.

Apéritif offert, repas-buffet à prix modiques, buvette toute la soirée, feu vers 22h, et bal animé par un DJ.

Cette année nous aurons le plaisir d'écouter les enfants de l'Orchestre à l'école de Paul Fabre à 19h puis les élèves de la CHAM (classe à horaires aménagés) du collège CHARCOT à partir de 20h.

Venez nombreux!

UN NOUVEAU CARREFOUR EST ANNONCE

Le rond point boulevard des provinces/place St Luc va être modifié. Mardi 11 juin les plans ont été dévoilés et les travaux débuteront pendant l'été.

L'objectif de sécurisation des piétons se traduit par la réduction des chaussées, l'augmentation des trottoirs, l'accessibilité du rond point central par la création d'un 3ème passage piéton qui le traversera et l'augmentation des espaces verts, la mise en place d'une zone de rencontre sur l'ensemble de la place et d'une limitation à 30km/h sur le boulevard à ce niveau. Une station Vélo'v sera créée en même temps.

Le plan des aménagements sera affiché à la Maison communale et est aussi consultable sur le site internet du Comité.

DES NOUVELLES DU COLLECTIF ACCUEIL-PROVINCES (site internet : collectifaccueilprovinces.org)
Le collectif accueil provinces a été créé en Février 2018 par les 3 assos E.S.P.O.I.R, Antenne Logement et le comité de quartier Provinces-Chavril et soutenu par 150 habitants du quartier pour accueillir des familles réfugiées dans le but de les accompagner dans leur parcours d'intégration en France. Une famille a été accueillie sur le quartier dès Avril 2018, et depuis début 2019, deux autres familles sont logées et accompagnées. Pour son action, le collectif reçoit des dons réguliers . N'hésitez pas à nous rejoindrel

OSONS ÊTRE SOLIDAIRES	
100 dons de 10 €/ mois = 1 famille logée et accompagnée	
Nom:Prénom:	
Adresse:	<u></u>
Courrier électronique:	
m'engage à verser par virement : □ 10 €, □ 20 €, □ 30 €, □ 50 €, □ 100 €,	autre montant :
chaque mois au Collectif Accueil Provinces, un reçu fiscal sera adressé annuellement.	